



ACCOMPAGNEMENT BÉNÉFICIAIRES DU RSA

Public

Bénéficiaires du RSA, orientés par le Conseil Départemental de l'Eure

Durée

12 à 24 mois

Objectifs

- Accompagner les personnes dans leurs démarches et leur projet d'insertion professionnelle.
- Solliciter l'ensemble des dispositifs qui peuvent concourir à la réalisation du projet.
- Mettre en œuvre un plan d'action formalisé dans un contrat d'insertion.

Contenus de la prestation

Revenu de solidarité active [RSA] est :

- un revenu minimum pour ceux qui ne travaillent pas
- un dispositif d'accompagnement social et professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles de ceux qui sont sans activité ou qui ont des ressources limitées.

Modalités d'accompagnement

- Accompagnement d'un référent unique
- Rencontres individuelles et ateliers collectifs

Informations

- Pour plus d'informations sur le département de l'Eure : <https://eureennormandie.fr/?s=RSA>
- Pour plus d'informations sur le site de mise en relation des bénéficiaires du RSA et de employeurs, Job 27 : <https://www.job27.fr/>

Equipe

- Conseillers référents socio-professionnels

Financements

- Ce dispositif est financé par le Département de l'Eure et le Fonds Social Européen +

Finalité et résultats

- Sortie durable du dispositif RSA vers l'emploi ou une entrée en formation soutenue par le Fonds social européen +



Cofinancé par
l'Union européenne

Ce projet est cofinancé par le Fonds
Social Européen +

